

**PROGRAMME ERASMUS + 2023 : FICHE-ACTION PARTENARIATS EN FAVEUR DE LA COOPERATION**

**Partenariats de coopération**

**Action-clé KA220**

<b>Partenariats de coopération</b>	
<b>Présentation de l'action :</b> « Qu'est-ce que c'est ? »	Un partenariat de coopération est un projet impliquant au minimum 3 organisations de 3 pays membres du programme, visant à développer, transférer et/ou mettre en place des pratiques innovantes ou des initiatives conjointes de coopération, d'échanges entre pairs et d'échanges d'expérience au niveau européen.
<b>Priorités visées</b>	<p>Pour recevoir un financement, les partenariats de coopération doivent cibler</p> <p>a) au moins une priorité horizontale parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'inclusion et la diversité</li> <li>• L'environnement et la lutte contre le changement climatique</li> <li>• La transformation digitale à travers le développement de la préparation, de la résilience et de la capacité numérique</li> <li>• Valeurs communes, engagement et participation civiques</li> </ul> <p>Et/ou</p> <p>b) au moins une priorité spécifique à l'enseignement supérieur :</p> <p>Les activités des projets doivent viser à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la qualité du travail, des activités et des pratiques des organisations impliquées</li> <li>• Renforcer la capacité de ces organisations à travailler de façon intersectorielle et transnationale</li> <li>• Répondre aux priorités et besoins communs dans le domaine de l'éducation</li> <li>• Permettre le développement de nouvelles approches, de transformation et de changement au niveau de chaque organisation</li> </ul>
<b>Types d'activités :</b> « En pratique »	<p>Au cours du projet de partenariat de coopération, les activités menées concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la gestion de projet (planification, mise en place et suivi du projet : réunions virtuelles entre les partenaires, préparation des outils de communication...)</li> <li>• les activités de mise en œuvre du projet (événements de networking, rencontres, ateliers d'échanges de pratiques, de production de résultats...)</li> <li>• les activités de promotion et de dissémination (organisation de conférences, de diffusion des résultats du projet...)</li> </ul>
<b>Partenaires</b>	<p>Au moins 3 organismes issus de 3 pays membres du programme (voir liste <a href="#">p.36-39 du Guide du programme</a>)</p> <p>Le nombre total de partenaires n'est pas limité.</p> <p>Toute organisation publique ou privée d'un pays membre du programme ou d'un pays Partenaire peut participer (établissement d'enseignement supérieur, entreprise, association...)</p>
<b>Financement de l'action</b>	Trois montants forfaitaires uniques : 120 000 €, 250 000 € et 400 000 €
<b>Durée du projet</b>	12 à 36 mois

DGD-Développement International et Territorial  
Direction de la Coopération Internationale

<b>Critères d'évaluation</b>	<p>Les projets seront évalués sur la base des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence du projet par rapport aux objectifs et priorités de l'action : 25/100</li> <li>• Qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet : 30/100</li> <li>• Qualité du partenariat et des modalités de coopération : 20/100</li> <li>• Impact : 25/100</li> </ul>
<b>Procédure de candidature UGA</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renseigner la fiche d'intention de dépôt de projet et la faire valider par les différentes instances impliquées</li> <li>2. Une fois la fiche validée, l'équipe Projets de la Direction de la Coopération Internationale accuse réception de cette fiche et transmet les éléments pour initier la candidature</li> <li>3. Soumettre le projet à l'équipe Projets de la Direction de la Coopération Internationale <b>au plus tard 3 semaines</b> avant la date limite du dépôt de projet</li> <li>4. L'équipe Projets fait valider le projet par la Vice-présidence Relations Internationales et fournit au porteur le document d'engagement de l'UGA au projet.</li> <li>5. Le porteur dépose le projet en lien avec l'équipe Projets de la Direction de la Coopération Internationale.</li> </ol>
<b>Ressources documentaires</b>	<p><a href="#">Guide du programme Erasmus +</a> pp. 251-260</p> <p>Fiche dédiée au projet : <a href="https://monprojet.erasmusplus.fr/fiche-action/appel=2023&amp;codeAction=KA220-VET">https://monprojet.erasmusplus.fr/fiche-action/appel=2023&amp;codeAction=KA220-VET</a></p> <p>Pour trouver des exemples de projets, la liste des projets financés depuis 2020, la Plateforme des Résultats des Projets Erasmus+ <a href="https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/projects-lists">https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/projects-lists</a></p> <p>Exemple de formulaire de candidature : <a href="#">Application form - Cooperation partnerships in vocational education and training   Erasmus+ (europa.eu)</a></p>
<b>Date limite de dépôt</b>	<p>Date limite de remontée à la DGD <b>1<sup>er</sup> mars 2023</b> Date limite de dépôt UE 22 mars 2023 à 17h00</p>